

CHOISEY

COMM'UNE INFO

Le magazine de la commune - **Juillet 2025**



SOMMAIRE

| | |
|--------------------|------------------------|
| EDITO | 2 |
| 4 | RÉTROSPECTIVE |
| 13 | BUDGET |
| 16 | VRD, BOIS ET BÂTIMENTS |
| ENFANCE - JEUNESSE | 19 |
| ASSOCIATIONS | 23 |
| ENVIRONNEMENT | 27 |
| INFOS PRATIQUES | 28 |

EDITO

VOS ÉLUS À VOS CÔTÉS, TOUJOURS À L'ÉCOUTE

La fin de cette mandature approche, et je veux prendre un moment, simplement, pour vous dire merci.

Merci d'avoir été présents, engagés, constructifs. Lors de notre récente réunion publique, nous avons retracé tout ce qui a été accompli. Ce fut un moment fort, à l'image de ces dernières années : sincère, chaleureux, et profondément humain.

Je suis fier du travail mené avec mon équipe municipale. Leur énergie, leur disponibilité, leur discrétion aussi, ont permis d'avancer concrètement pour Choisey.

Rien n'aurait été possible sans leur implication.

Merci également à vous tous, qui, chaque jour, faites vivre notre commune : bénévoles, commerçants, enseignants, associations, agents municipaux, jeunes, aînés, voisins... Chacun de vous contribue à faire de Choisey un village vivant, accueillant, solidaire.

Oui, Choisey a une âme, une vraie dynamique de village, que beaucoup nous envient. Et nous pouvons en être fiers. Ce sont vos gestes, vos idées, votre présence aux événements, votre engagement au quotidien qui donnent tout son sens à ce que nous construisons ensemble.



C'est dans cet esprit que nous avons mené de nombreux projets dont je suis fière : la sécurisation du pont du Doubs, le circuit patrimoine, la résidence Mahaut d'Artois qui répond à un vrai besoin de logement, la 1^{ère} phase du projet Coeur de village, ou encore l'éco-pâturage, alliant respect de l'environnement et gestion durable.

Et comment ne pas évoquer nos désormais incontournables « Barbecues Cabotins », moments de convivialité partagée, qui reviennent cette année avec encore plus de dates pour renforcer ce lien de proximité et de solidarité qui nous est cher.

À l'approche de la période de réserve électorale, je tenais à vous redire à quel point je suis attachée à Choisey. Être votre maire est un honneur et un engagement que j'ai toujours assumé avec passion.

Le lien que nous avons tissé au fil des années est fort.

Même si les communications officielles seront plus discrètes dans les mois à venir, la vie communale continue et vos élus restent pleinement mobilisés.

Alors n'hésitez pas : venez à notre rencontre, partagez vos idées, vos besoins, vos envies. Continuons à faire rayonner Choisey !

Je vous souhaite un très bel été et au plaisir de vous retrouver bientôt.

Très chaleureusement,

Hélène THEVENIN

Maire de Choisey

*Conseillère communautaire
déléguée à l'EAC
en milieu scolaire*



RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Un hommage à l'engagement associatif et un appel à la mobilisation

En ce début d'année, la désormais traditionnelle cérémonie des vœux a été un moment fort de convivialité et de partage. Ce fut l'occasion de revenir sur les défis et réussites de l'année écoulée, mais surtout de mettre à l'honneur celles et ceux qui font battre le cœur de notre commune : nos associations et leurs bénévoles ! Dans un contexte où la solidarité et l'engagement sont plus que jamais essentiels, nous avons tenu à adresser un merci sincère et appuyé à toutes les associations qui contribuent à la richesse de notre vie locale. Qu'il s'agisse de culture, de sport, de solidarité, d'éducation ou d'animation, elles participent activement à faire de notre commune un lieu dynamique, solidaire et vivant.

Un engagement précieux

Derrière chaque événement, chaque action et chaque projet, il y a des femmes et des hommes qui donnent de leur temps avec passion. Que ce soit pour organiser des manifestations, accompagner les jeunes ou animer notre quotidien, leur dévouement est un pilier essentiel du vivre-ensemble.

Un soutien réaffirmé et un appel aux bénévoles

Lors de cette cérémonie, nous avons réaffirmé notre volonté de continuer à soutenir nos associations, que ce soit à travers des aides matérielles, logistiques ou financières.

Toutefois, nous savons que de nombreuses associations font face à un défi majeur : le manque de bénévoles.

Rejoignez nos associations !

Pour que ces structures puissent continuer à exister et à animer notre commune, elles ont besoin de nouvelles forces vives. Que vous ayez un peu ou beaucoup de temps à donner, votre aide sera précieuse ! S'engager, c'est non seulement soutenir des projets qui font du bien à tous, mais aussi vivre des moments riches de rencontres et de partage.

Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à contacter nos associations locales ou la mairie qui pourra vous orienter vers les structures qui recherchent des bénévoles.

A toutes et tous, merci.



RÉTROSPECTIVE

RECENSEMENT 2025 : UNE RÉUSSITE GRÂCE À UNE ORGANISATION EXEMPLAIRE !

Le recensement de la population, mené au début de l'année 2025, s'est achevé avec d'excellents résultats pour notre commune. Cette réussite est le fruit d'une organisation rigoureuse et de l'implication sans faille des personnes mobilisées tout au long de l'opération.

Une démarche menée avec efficacité

Sous la coordination de Cécilia Bernoux, notre référente communale, le recensement s'est déroulé dans les meilleures conditions.

Grâce à une préparation minutieuse et à un suivi attentif, les agents recenseurs ont pu réaliser leur mission avec professionnalisme, rigueur et efficacité.

Des remerciements bien mérités

La municipalité tient à remercier chaleureusement Cécilia Bernoux, Edmond Nondedeu et Mickaël Druoton, les trois agents recenseurs, pour leur engagement exemplaire.

Leur travail de terrain a permis de collecter des données fiables et précieuses pour l'avenir de notre commune.

Pour saluer leur implication, une réception conviviale a été organisée en leur honneur, en présence des élus, en signe de reconnaissance de toute la collectivité.

Pourquoi le recensement est-il si important ?

Les données recueillies lors du recensement permettent à l'État et aux collectivités d'ajuster les services publics aux besoins réels de la population : écoles, transports, équipements, infrastructures...

Chaque habitant compté contribue à dessiner l'avenir de notre territoire.

UNE BELLE EXPÉRIENCE DE TERRAIN, POUR CAMILLE, EN STAGE AUX ESPACES VERTS



Pendant deux semaines, la commune a eu le plaisir d'accueillir Camille Métraille en stage au sein du service technique, et plus particulièrement dans l'équipe des espaces verts.

Aux côtés de Nicolas et Rémy, Camille a activement participé aux missions d'entretien et d'embellissement de notre environnement communal. Son enthousiasme, sa motivation et sa curiosité ont été très appréciés par l'équipe et les agents encadrants.

Soutenir les jeunes dans leur découverte du monde professionnel

L'accueil de stagiaires s'inscrit pleinement dans les engagements de la Municipalité, qui souhaite favoriser l'ouverture vers le monde du travail.

En offrant des expériences concrètes et formatrices, la commune contribue à l'orientation et à l'épanouissement des jeunes dans leurs parcours scolaires et professionnels.

Merci à Camille pour son investissement et bravo pour son implication !
Nous lui souhaitons pleine réussite pour la suite de ses études.

OPÉRATION «J'♥ LA NATURE PROPRE»

Un grand merci aux participants

Le samedi 22 mars, notre commune s'est mobilisée pour l'opération « J'aime la nature propre ». Petits et grands, armés de gants, de sacs-poubelles ont sillonné chemins, fossés et bords de routes pour rendre à notre environnement toute sa beauté.

Organisée en collaboration avec l'ACCA de la St-Hubert et la Fédération Nationale des chasseurs, cette action citoyenne a réuni 22 volontaires motivés, petits et grands. Grâce à leur engagement, plusieurs dizaines de kilos de déchets ont été collectés : canettes, emballages plastiques, mégots de cigarettes, etc...

Au-delà du grand nettoyage, cette opération est aussi un moment de convivialité et de sensibilisation à la protection de notre cadre de vie. Elle nous rappelle que préserver notre nature commence par de petits gestes, mais demande une grande volonté collective.

La matinée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité. Un grand bravo à tous les participants pour leur énergie et leur bonne humeur !

Rendez-vous l'année prochaine pour une nature encore plus propre... et toujours plus de bonne humeur !



**Eteignez vos mégots
et jetez-les dans
une poubelle !**

Creation : Commune de Choisey



RÉTROSPECTIVE

DES RETROUVAILLES ET UNE SURPRISE TRÈS ÉMOUVANTES

Ils avaient 10 ans en 1960... ils en ont 75 aujourd'hui.

Le 18 mai dernier, les conscrits nés en 1950 se sont donné rendez-vous dans un lieu chargé de souvenirs : leur ancienne école primaire. Mais cette fois, pas de dictée ou de leçon de calcul à l'horizon... juste un grand moment d'émotion, de souvenirs et d'amitié.



Depuis leurs 50 ans, ces amis de toujours ont pris l'habitude de se retrouver tous les dix ans. En 2000, c'était chez "le Dan", en 2010 à "la Borde". Malheureusement, la crise sanitaire a mis entre parenthèses le rendez-vous de 2020. Mais en 2025, la tradition a repris de plus belle, avec le même esprit de camaraderie intact.

Cette rencontre a eu un goût tout particulier. Accueillis avec chaleur par Madame le Maire dans leur ancienne salle de classe, les conscrits ont eu la belle surprise de retrouver Claude et Bernard Roquel, les fils de leur ancien instituteur, Monsieur Roquel.

Un clin d'œil du passé venu raviver bien des souvenirs.

Et les anecdotes n'ont pas tardé à resurgir : les parties de billes autour de l'église, les arrivées en retard au catéchisme du Père Pelot, ou encore ce jour où l'abbé venait taper à la fenêtre pour récupérer ses enfants de chœur...



Ce retour à l'école fut bien plus qu'une simple visite : un moment suspendu, un voyage dans le temps, et un témoignage de ces liens tissés dans l'enfance qui défient les années.

Un immense merci à tous les participants pour cette belle journée, et une pensée particulière à Claude et Bernard Roquel pour leur présence émouvante.

ATELIERS NUMÉRIQUES : ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS PLUS D'AUTONOMIE

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'inclusion numérique, la municipalité a organisé un cycle d'ateliers numériques, animé par un conseiller du Grand Dole, spécialiste de l'accompagnement digital.

Ces ateliers, qui se tiennent du 14 mai au 9 juillet, ont rassemblé les participants pour 5 séances, un mercredi matin sur deux, de 9h à 11h, salle du Conseil. L'objectif : aider les habitants à mieux maîtriser les outils numériques du quotidien – navigation internet, messagerie, démarches administratives en ligne, sécurité des données, etc.



Cette initiative démontre la volonté de la commune de réduire la fracture numérique et de favoriser l'autonomie des citoyens dans un monde de plus en plus connecté.

Les retours sont très positifs.

PLANTATIONS D'ÉTÉ : UN VILLAGE FLEURI GRÂCE À L'ENGAGEMENT DE TOUS

Mercredi 28 mai au matin, sous un ciel clément et dans une ambiance conviviale, une dizaine de bénévoles et un employé communal se sont réunis pour participer à l'opération annuelle de plantations d'été dans notre village. Près de 300 plants fleuris ont été mis en terre pour embellir les massifs, jardinières et espaces publics.



Cette action s'inscrit dans la volonté de la municipalité de valoriser le cadre de vie, en misant sur l'embellissement durable et la convivialité. Les agents communaux ont assuré la préparation des sols en amont, tandis que les élus ont également prêté main-forte sur le terrain. La matinée s'est clôturée par une collation offerte par la municipalité.

La commune remercie chaleureusement les bénévoles pour leur mobilisation, qui

illustre l'esprit de solidarité et d'attachement à notre environnement partagé. Grâce à cet élan collectif, notre village s'apprête à passer un été haut en couleurs !

RÉTROSPECTIVE

LA PÉNICHE MAÏTENA S'INSTALLE CHEZ NOUS : BIENVENUE À BORD !

C'est un événement marquant pour notre commune : la péniche Maïtena a jeté l'ancre sur notre ponton communal ! Pour saluer cette belle arrivée, un accueil officiel a été organisé, mercredi 28 mai, par la Municipalité, en présence des élus locaux, départementaux et régionaux, du président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, des associations locales, de la présidente de Jura Tourisme, du directeur de l'Office de Tourisme de Dole... et avec l'honneur de compter parmi nous M. Gêrôme Fassenet, président du Conseil départemental du Jura, venu spécialement pour l'occasion.



Un grand merci à Sandrine et Maxime, les heureux propriétaires de la Maïtena, pour leur dynamisme et leur engagement en faveur du rayonnement de notre territoire. Leur projet donne une nouvelle dimension à notre commune, à la fois touristique, culturelle et gourmande.

La péniche Maïtena vous invite à vivre une expérience unique sur le canal du Rhône au Rhin :

- Croisières fluviales
- Chambres d'hôtes de prestige
- Table gastronomique



Une escale d'exception à découvrir sans tarder, dans un cadre paisible et enchanteur.
Bienvenue à ces nouveaux Cabotins !

COMMÉMORATIONS : UN DEVOIR DE MÉMOIRE PARTAGÉ

Les 19 mars, 27 avril et 8 mai 2025 ont rassemblé élus, habitants, jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et anciens combattants autour du monument aux morts.

Ces moments de recueillement rappellent que la mémoire est une affaire de tous. La municipalité remercie chaleureusement les participants pour leur présence et leur engagement.



❶ 19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

❷ 27 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

❸ 8 mai : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



SUCCÈS POUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES CHEZ O'COCON DE LAURIE

À une semaine de la fête des Mères, la boutique *O'Cocon de Laurie* a ouvert ses portes pour une journée conviviale placée sous le signe du bien-être et du commerce local. L'événement a attiré de nombreux visiteurs, venus découvrir les produits proposés, profiter de conseils personnalisés et préparer leurs cadeaux.

Cette initiative, soutenue par la municipalité, s'inscrit dans une volonté de valoriser les commerces de proximité, essentiels à la vitalité de notre village. L'accueil chaleureux, la qualité des produits et l'ambiance détendue ont fait de cette journée une belle réussite.

Félicitations à Laurie pour son dynamisme, et merci à tous ceux qui ont contribué au succès de ce moment de partage !

RÉTROSPECTIVE

INCIVILITÉS : LES ÉLUS TOUJOURS EN COLÈRE FACE AU MANQUE DE RESPECT DU BIEN COMMUN !

Malheureusement, certaines habitudes déplorables continuent de nuire au cadre de vie que nous nous efforçons collectivement de préserver. Chaque mois et chaque semaine, plusieurs actes d'incivilité sont constatés suscitant la colère légitime des élus et des agents communaux.

Les abords des containers sont régulièrement souillés par des dépôts sauvages : verres non triés, objets encombrants, cartons, sacs jetés à même le sol. Ce comportement irrespectueux dégrade l'environnement et complique le travail de nos agents chargés de la propreté.



Des caddies de supermarché volés puis abandonnés sur la voie publique. Du mobilier urbain et la signalétique sont détériorés. Des centaines de mégots sont jetés par terre et la liste est encore longue !

Plus choquant encore, des vols de fleurs ont été constatés dans les jardinières communales ainsi que sur le ponton de la péniche. Ces espaces sont entretenus avec soin pour embellir notre commune et offrir à tous un cadre agréable. Les dégrader ou les piller est scandaleux.



Face à ces incivilités répétées, les élus expriment leur colère et que la commune n'est pas un lieu de non-droit. Le respect du bien public est un devoir citoyen.

ENSEMBLE, RESPECTONS NOTRE CADRE DE VIE !

- › Déposez vos déchets aux bons endroits : les déchetteries sont accessibles et les règles de tri sont simples.
- › Les biens publics sont la propriété de la collectivité. Leur détournement ou leur enlèvement est formellement prohibé et passible de sanctions.
- › Signalez les incivilités : vous pouvez contacter la mairie pour toute situation problématique.

Une commune propre et accueillante dépend de nous tous. Merci de votre vigilance et de votre civisme.



RESPECTONS LE CALME DANS NOTRE COMMUNE !

- Les travaux bruyants, c'est **UNIQUEMENT** :
- * du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 20h.
 - * le dimanche de 10h à 12h
 - et **JAMAIS LES JOURS FÉRIÉS !**

RÉTROSPECTIVE

RÉUNION PUBLIQUE : BILAN, DIALOGUE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Vendredi 6 juin, la Municipalité a convié l'ensemble des habitants à une réunion publique, placée sous le signe de la transparence et de la proximité. L'objectif : dresser un bilan d'étape du mandat en cours, tout en ouvrant un véritable temps d'échange avec les citoyens.



Un point d'étape sur l'action municipale

Lors de cette rencontre, l'équipe municipale est revenue sur les actions menées depuis le début du mandat : investissements réalisés, situation financière, amélioration du cadre de vie, démarches en faveur de l'environnement, de la sécurité, du commerce local, ou encore soutien au tissu associatif. Un panorama complet des engagements tenus et des chantiers en cours a ainsi été présenté.

Une parole libre, constructive et écoutée

La seconde partie de la soirée a été dédiée à la parole des habitants. Remarques, propositions,

préoccupations du quotidien ou suggestions pour l'avenir : les échanges ont été riches, respectueux et constructifs, témoignant d'un véritable attachement à la commune et de l'intérêt des citoyens pour les projets en cours et à venir.



© P. Genneau pour Le Progrès

Une démarche de démocratie locale active

Cette réunion s'inscrit pleinement dans la volonté de la Municipalité de faire vivre une démocratie locale participative, où chaque habitant peut contribuer aux réflexions qui façonnent l'avenir de Choisey. Le lien direct entre élus et population reste un pilier de cette démarche.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont pris part à cette soirée d'échanges. Vos idées, vos retours et votre implication sont précieux pour continuer à avancer, ensemble.

NOMINATION DE LA NOUVELLE COMISSAIRE DE POLICE

Sur invitation, Hélène Thevenin, Maire de la commune a participé à la cérémonie officielle d'installation de Madame Bérangère Pons, nouvelle directrice départementale de la Police Nationale, qu'elle avait reçue quelques jours avant en mairie de Choisey dans le cadre de la découverte du secteur. La Municipalité lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions, au service de la sécurité de nos concitoyens et de la préservation de la tranquillité publique.



2025 : DES FINANCES SAINES AU SERVICE DE LA COMMUNE

Grâce à une gestion rigoureuse des finances communales, la municipalité de Choisey poursuit ses investissements en 2025 tout en préservant le pouvoir d'achat des habitants.

Adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 8 avril, le budget primitif 2025 maintient les taux d'imposition locale (taxe d'habitation sur les résidences secondaires, foncier bâti et non bâti) inchangés par rapport à 2024.

Un endettement en nette baisse

Le taux d'endettement de la commune est aujourd'hui de 11 %, contre 41,5 % en 2013.

La capacité de désendettement est de 2,29 ans, ce qui place Choisey dans une zone de faible risque financier (en dessous de 3 ans).

Ces indicateurs traduisent une gestion saine et durable.

En dessous de 3 ans, le risque est faible
Entre 3 et 6 ans, le risque est maîtrisé
Entre 6 et 12 ans, le risque est élevé
Au-delà de 12 ans, c'est le surendettement.

Une CAF nette toujours solide

La CAF nette (Capacité d'Autofinancement nette) représente ce qu'il reste à la commune, après remboursement de la dette, pour financer de nouveaux projets.

À Choisey, elle s'élève à 192 330 € en 2024, soit 185 € par habitant, contre une moyenne de 105 € dans le Jura et 110 € en région.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 1 108 966 €

Voici l'origine des RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

■ Résultat de clôture 2024 reporté : **17 857 €**

Il s'agit du solde positif de l'exercice précédent, réinjecté dans le fonctionnement 2024.

■ Atténuation de charges : **5 000 €**

Remboursement par l'assurance des indemnités journalières du personnel en arrêt de travail.

■ Produits des services : **11 969 €**

- Redevances pour occupation du domaine public (Orange, Enedis...) : 2 570 €
- Remboursement de taxe foncière par le budget des logements sociaux : 3 700 €
- Remboursement de frais de scolarité par d'autres communes : 2 000 €

■ Impôts et taxes : **264 101 €**

- Attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération : 247 742 €
- FNGIR : 8 359 €
- Fond de péréquation : 8 000 €

■ Fiscalité locale : **544 230 €**

- Taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti : 482 230 €
- Taxe sur la publicité extérieure : 62 000 €

■ Dotations et participations : **246 305 €**

Dotation de solidarité rurale, FCTVA, compensations diverses de l'État...

■ Autres produits de gestion courante : **18 000 €**

Loyers de la salle des fêtes, baux ruraux, location rue Casel...

■ Produits financiers : **1 504 €**

Remboursements d'intérêts par la communauté d'agglomération du Grand Dole sur les prêts liés aux zones d'activités économiques.

Voici comment se répartissent les DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

■ Charges à caractère général :

304 788 € → 27,5 % du budget

Elles regroupent toutes les dépenses liées à l'entretien, l'énergie et le bon fonctionnement des services municipaux.

- Eau, électricité, gaz, carburant : 83 500 €
- Fournitures, petit matériel, voirie : 20 000 €
- Entretien des terrains : 25 000 €
- Entretien des voiries : 40 000 €
- Assurances : 12 000 €
- Fêtes, cérémonies, colis des anciens, feux d'artifice : 20 000 €
- Transports scolaires : 5 000 €
- Nettoyage des locaux : 17 000 €
- Taxe foncière : 8 000 €

■ Charges de personnel :

293 210 € → 27 % du budget

Elles couvrent les salaires et charges sociales des agents municipaux assurant les services de proximité.

■ Virement à l'investissement :

371 793 € → 33 % du budget

Il s'agit de la part du budget de fonctionnement transférée au budget d'investissement pour financer des projets durables (= Autofinancement).

■ Autres charges courantes :

107 210 € → 9,5 % du budget

- Indemnités des élus : 65 000 €
- Participation aux 3 berceaux SMOCSY : 24 000 €
- Subventions aux associations & cartes jeunes : 8 150 €

■ Autres dépenses :

31 965 € → 3 % du budget

- Charges financières (intérêts emprunts) : 19 000 €
- Charges exceptionnelles : 1 000 €
- Dotations aux provisions : 6 450 €
- Opérations d'ordre : 5 515 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 1 139 839 €

Voici l'origine des RECETTES D'INVESTISSEMENT :

- Virement de la section de fonctionnement : **371 793 €** (= Autofinancement)
- Vente de terrains : 65 000 €
- Opérations d'ordre entre sections : 5 550 €
- Dotations & fonds divers de réserves : 487 791 €
FCTVA, taxe d'aménagement, excédent 2024.
- Subventions d'investissement : 183 405 €
 - Département : 145 064 €
 - État : 17 841 €
 - Amendes de police : 10 000 €
 - Grand Dole : 10 500 €
- Autres immobilisations financières : 26 300 €
Remboursement du capital par le Grand Dole (ZAE).

Voici comment se répartissent les DÉPENSES D'INVESTISSEMENT prévues :

- Résultat de clôture 2024 reporté : **88 936 €**
- Dépenses déjà prévues (hors projets 2025) : **215 324 €**
 - Remboursement des emprunts : 80 500 €
 - Études, licences, frais divers : 15 601 €
 - Subvention pour le lotissement sénior Mahaux d'Artois : 112 000 €
 - Taxe d'aménagement : 7 223 €
- Projets d'investissement 2025 : **835 579 €**
La municipalité lance de nombreux projets cette année encore pour améliorer les équipements et la sécurité.

Grands travaux

- Rue d'Aval : 333 195 € (subvention attendue : 125 521 €)
- Voirie Chemins Parthey & Rougelot : 50 600 €
- Autres travaux de voirie : 49 394 €
- Sécurisation terrain de foot : 58 000 € (subvention obtenues du Grand Dole et de l'État : 25 000 €)
- Passage à l'éclairage LED : 82 700 €

Équipements publics & écoles

- Réfection toiture école maternelle : 29 000 €
- Réfection bureaux du secrétariat : 30 686 €
- Vidéoprotection (mairie, école, SDF) : 18 189 € (subvention attendue : 1 367 €)
- Passage au numérique des bâtiments communaux : 5 000 €
- Matériel informatique et de bureau école : 6 412 €

Environnement & cadre de vie

- Plantation d'arbres : 5 000 €
- Accès PMR au cimetière et autres travaux : 36 000 €
- Renouvellement mobilier salle des fêtes et mairie : 41 000 €
- Bois et forêt : 14 299 €
- Achat matériel divers : 21 938 €
- Équipement divers : 19 166 €

Acquisition

- Achat d'un nouveau terrain communal : 35 000 €

TRAVAUX DE SÉCURISATION DU STADE : IL ÉTAIT TEMPS D'AGIR !

Face aux occupations et installations illégales qui ont, à plusieurs reprises, perturbé l'utilisation du stade communal, la Municipalité a décidé de réagir avec fermeté. Des travaux de sécurisation sont actuellement en cours afin de préserver cet espace public, précieux pour la vie sportive, associative et éducative de notre commune.



Barrières renforcées, portique d'accès sécurisé, aménagements dissuasifs : tout a été pensé pour empêcher les intrusions non autorisées, limiter les dégradations et garantir la tranquillité des usagers. Ces actes d'incivilité, en plus de nuire à la sérénité du lieu, représentaient un coût non négligeable pour la collectivité.

Grâce à la mobilisation des élus, la commune a pu bénéficier de subventions de l'État et du Grand Dole. Un soutien bienvenu, qui témoigne d'un engagement partagé en faveur de la sécurité et du bon usage des équipements publics.

Madame le Maire l'a rappelé avec force : elle refuse de banaliser ces situations. Depuis le début de son mandat, elle alerte sans relâche les autorités compétentes, et continuera d'interpeller les parlementaires et le préfet afin que ce problème – qui touche de nombreuses communes dans le Jura et au-delà – soit enfin pleinement pris en compte au niveau national. L'impunité n'a pas sa place : le respect du droit, des biens publics et des citoyens doit être garanti partout.



Les élus tiennent à le redire : le stade est un lieu de sport, de partage et de convivialité. Il doit rester ouvert à tous, dans le respect des règles. Ces travaux marquent une avancée concrète pour offrir aux habitants, aux clubs et aux jeunes un équipement sûr, préservé, et pleinement dédié à la vie locale.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise THIOU (15 000 €) et complétés par l'achat de matériel spécifique (20 600 €).



VRD, BOIS ET BÂTIMENTS

RUE D'AVAL : UN CHANTIER STRUCTURANT POUR MODERNISER ET VALORISER LE COEUR DE VILLAGE

Les travaux de requalification de la rue d'Aval ont débuté le lundi 12 mai avec une première phase consacrée à la séparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Cette étape technique, pilotée par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole – compétente en matière d'assainissement collectif – marque un tournant dans la modernisation de nos infrastructures. Elle permettra de limiter les risques de saturation, d'améliorer le fonctionnement des réseaux et de renforcer la qualité environnementale.

Une requalification ambitieuse et patrimoniale à venir

À l'issue de cette première phase, une requalification complète de la rue d'Aval sera engagée. Le chantier, confié à l'entreprise Roger Martin, portera sur plusieurs axes majeurs :

- La mise en valeur du patrimoine local, avec notamment un aménagement paysager du parvis du château.
- Une nouvelle organisation de la circulation, incluant un changement de sens.

- La création d'une zone de circulation partagée, limitée à 20 km/h, pour favoriser une cohabitation apaisée entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Ce projet s'inscrit dans une volonté claire : renforcer l'attractivité du centre-bourg, améliorer le cadre de vie des habitants et mettre en lumière le patrimoine architectural de ce secteur historique.

Une concertation au cœur du projet

En amont des travaux, une réunion publique a été organisée par la municipalité, en présence du maître d'œuvre et des entreprises en charge du chantier. Cette rencontre a permis de présenter les différentes étapes du projet, d'échanger avec les riverains et de répondre à leurs questions.

La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des habitants pour leur compréhension, leur patience et leur coopération pendant la durée des travaux. Ces efforts partagés permettent de faire avancer, ensemble, des projets porteurs pour l'avenir de notre commune.



Pendant les travaux



À la fin des travaux

TRAVAUX DE VOIRIE

La municipalité investit pour votre sécurité et votre confort

Dans le souci constant de garantir la sécurité et le bien-être de tous, la municipalité a récemment engagé plusieurs travaux importants.

Réfection du chemin de Parthey

Soucieuse de faciliter vos déplacements, la commune a confié à l'entreprise Roger Martin la réfection du chemin de Parthey, pour un investissement de 39 500 €.

TRAVAUX FORESTIERS

Sécurité et prévention face aux aléas climatiques

Avec l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes (vents violents, fortes pluies, sécheresses), notre patrimoine arboré est mis à rude épreuve. Pour assurer la sécurité de tous et préserver notre cadre de vie, la commune mène régulièrement des diagnostics sanitaires des arbres situés sur le domaine public.

Pourquoi ces diagnostics ?

Ces expertises ont pour objectifs :

- de repérer les arbres affaiblis ou endommagés par les intempéries,
- de prévenir les chutes de branches ou d'arbres,
- et d'adapter nos interventions (élagage, surveillance ou abattage) afin de concilier sécurité et respect de l'environnement.

Des interventions ciblées en 2025

Au cours du premier semestre 2025, plusieurs opérations ont été réalisées sur notre territoire.

Parmi elles :

- Des abattages ont été effectués chemin de Parthey, dans le Truchot et dans la montée de la Ruchotte dans le cadre de l'entretien et de la surveillance des arbres relevant du domaine public.

Dans le Truchot, c'est l'entreprise CERIGNAT qui a réalisé ces opérations pour un montant de 6600€. À Parthey, c'est l'ONF (Office National des Forêts) qui est intervenu pour un total de 5000€.



En ce qui concerne la Ruchotte, c'est l'entreprise ARBOR SENS qui a opéré pour 2 000 €.

Ces travaux, bien que parfois impressionnants, sont indispensables pour prévenir les risques et favoriser une gestion raisonnée de notre environnement forestier.

Adoptons les bons réflexes en cas de météo défavorable :

- › Évitez les promenades en forêt ou sous les arbres en période de vents forts.
- › Soyez particulièrement vigilants après une tempête.
- › Ne stationnez pas votre véhicule sous un arbre en cas de rafales annoncées.

Préservons ensemble la sécurité et la beauté de notre commune. Merci à tous pour votre vigilance et votre compréhension.

VRD, BOIS ET BÂTIMENTS

RÉPARATIONS SUR LES TOITS DE DEUX BÂTIMENTS COMMUNAUX

Étanchéité renforcée pour la maternelle

Pour garantir la sécurité et le confort des tout-petits et de l'équipe éducative, des travaux ont été engagés sur le toit de l'école maternelle. L'intervention a permis de renforcer l'étanchéité de la toiture, afin d'éviter toute infiltration et de préserver la qualité des locaux.

Remise en place des tuiles sur le toit de l'église

Le clocher et la toiture de l'église, impactés par un gros coup de vent, ont fait l'objet d'une intervention. Les tuiles déplacées ont été repositionnées avec soin, préservant ainsi ce bâtiment emblématique de notre patrimoine local.



ENFANCE, JEUNESSE

L'ÉCOLE DE CHOISEY : UNE ANNÉE RICHE EN APPRENTISSAGES ET EN PROJETS

L'année scolaire 2024-2025 a été marquée, une fois encore, par une grande dynamique pédagogique et éducative à l'école de Choisey, qui accueille actuellement 83 élèves (27 en maternelle et 56 en élémentaire).

La rentrée de septembre 2025 devrait voir un effectif stable avec 84 élèves prévus, dont 12 nouvelles inscriptions déjà enregistrées (9 en petite section, 1 en moyenne section, 1 en CE1 et 1 en CE2).

Un budget conséquent au service des élèves

La commune consacre un budget important au bon fonctionnement de l'école. Pour l'année 2025, celui-ci s'élève à 10 184 €, soit environ 120 € par élève, incluant une allocation de 50 € par enfant destinée à financer du matériel pédagogique, des livres et des fournitures scolaires diverses. Depuis quatre ans, ce budget est maintenu à un niveau élevé, avec une moyenne annuelle de 13 450 €.

Au-delà de ce budget direct, la commune prend également en charge :

- les transports scolaires pour les sorties à la piscine, au cinéma, au musée ou lors des classes découvertes, malgré des coûts en constante augmentation ;
- le programme Savoir Rouler à Vélo, réalisé en partenariat avec le Vélo Club Dolois et subventionné à 50 % par Génération Vélo. Ce dispositif national, décliné en trois blocs (Savoir pédaler, Savoir circuler et Savoir rouler), permet aux enfants de se déplacer à vélo en toute sécurité et en autonomie. Une compétence essentielle avant l'entrée au collège.



ENFANCE, JEUNESSE

Un engagement municipal au quotidien

Tout au long de l'année, la municipalité apporte un soutien constant aux équipes éducatives afin d'offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Ce soutien se traduit par de nombreuses actions concrètes : entretien régulier des locaux scolaires, achat de matériel pédagogique, financement des sorties éducatives, ou encore présence d'un personnel communal attentif au bon déroulement de la vie scolaire.

" L'école est un pilier essentiel de notre village.

Soutenir son fonctionnement, c'est investir dans l'avenir de nos enfants ",
souligne Béatrice Barret-Pâques, adjointe en charge des affaires scolaires.

À travers ce partenariat étroit avec l'école, la municipalité affirme son attachement aux valeurs de l'éducation, de l'égalité des chances et du bien-être des enfants.

Inclusion et sécurité : des priorités partagées

Depuis plusieurs années, l'école accueille une classe externalisée de l'IME du Bonlieu, appelée classe 1, composée de 7 élèves présents les jeudis et vendredis. Ce projet d'inclusion est unanimement salué par les enseignants, les élèves, les familles, l'éducateur spécialisé, les agents de la cantine et la commune.

Les élèves de cette classe participent pleinement à la vie scolaire, aux projets pédagogiques et aux sorties, y compris à la classe découverte de trois jours à Lamoura, prévue du 25 au 27 juin 2025.

En matière de sécurité, deux exercices incendie ont été réalisés cette année en présence des élus : le 20 septembre 2024, peu après la rentrée, et le 5 juin 2025. Ces exercices se sont déroulés dans de bonnes conditions, permettant de tester le système d'alerte et d'assurer une évacuation rapide et efficace de tous les élèves et du personnel.

Des projets variés et enrichissants tout au long de l'année

Tout au long de l'année scolaire, les enfants ont participé à de nombreux projets éducatifs et culturels :

- Cycle piscine pour les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 avec 10 séances
- Initiation au tennis grâce à un cycle de 5 séances gratuites proposées par le club de tennis de Lavaux ;
- Projet musical avec Juliette Robert, intervenante du Conservatoire de Dole, aboutissant à une représentation lors de la kermesse de l'école du 28 juin ;
- Ateliers sur l'hygiène bucco-dentaire les 11 et 12 mars, animés dans toutes les classes par quatre étudiants en santé ;
- Sortie cinéma le 1^{er} avril pour les classes de PS/MS et GS/CP, au Majestic de Dole, avec la projection du film *La sorcière dans les airs* ;
- Spectacle jeune public le 3 juin à la salle des fêtes de Damparis pour les élèves de maternelle et CP : *Pourquoi un arbre est une poule ?* par la MA Compagnie, proposé par Côté Cour.

Enfin, comme chaque année, les enfants ont fêté Carnaval avec beaucoup d'enthousiasme. Déguisés, ils ont défilé dans les rues du village, et ont terminé cette journée festive par un goûter convivial préparé par les parents d'élèves.





ENFANCE, JEUNESSE

ALSH

Au périscolaire « L'oiseau d'or », nous poursuivons le projet d'animation 2024/2025 : « Être un enfant citoyen à Choisey »

Entre janvier et février 2025, nous avons fabriqué Monsieur Carnaval représentant un enfant citoyen à partir de matériel recyclé (carton, grillage, papier mâché...).

Les classes de CE1, CE2, CM1, CM2 et la classe 1 ont fait des croquis de différents modèles de Monsieur Carnaval, puis nous avons voté et c'est le numéro 18 qui a été choisi.

Lors du carnaval à l'école, nous avons défilé, tous déguisés avec Monsieur Carnaval le vendredi 14 mars 2025.

Les ambassadeurs



INAUGURATION DE LA NOUVELLE PLAQUE DE L'ALSH L'OISEAU D'OR

Un moment convivial et symbolique

Mardi 10 juin, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) L'Oiseau d'Or a inauguré sa toute nouvelle plaque en présence des élus, des familles et de nombreux enfants venus partager ce moment festif.

La cérémonie, à la fois simple et chaleureuse, a rassemblé un grand nombre de parents et d'enfants autour de l'équipe éducative.

L'occasion de mettre en lumière le travail quotidien réalisé au sein de la structure, véritable lieu d'éveil, de découverte et de partage.

Les élus présents ont exprimé leur grande satisfaction quant à la qualité de la collaboration avec l'équipe de l'ALSH.

La nouvelle plaque (croquis des enfants et peinture de Dimitri Fèvre) symbolise à la fois une continuité et un renouveau : celle d'un lieu où chaque enfant peut grandir en toute confiance, entouré de professionnels attentifs et investis.

Ce moment convivial s'est poursuivi autour d'un apéritif partagé, dans une ambiance joyeuse et familiale.

"Nous sommes ravis de cette belle dynamique collective. L'engagement de l'équipe est précieux, et nous sommes fiers de soutenir un lieu aussi vivant et enrichissant pour les enfants", souligne Béatrice Barret-Pâques, 1^{ère} adjointe.



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

VOS ÉLUS AU PLUS PRÈS DU TISSU ASSOCIATIF CABOTIN

Comme chaque année, les élus de la commune participent activement aux assemblées générales des associations locales pour saluer le travail des bénévoles, écouter les bilans et projets, et échanger sur les besoins ou les difficultés rencontrés.

Ces moments d'échange sont précieux pour renforcer les liens entre la municipalité et les acteurs de terrain. Ils permettent aussi d'ajuster les soutiens apportés par la commune – qu'ils soient logistiques, matériels ou financiers – en fonction des réalités vécues par les associations. En 2025, 4 450 € ont été alloués en subventions, en plus de l'aide matérielle régulière (prêt gratuit de salles, de matériel, etc.), un engagement qui n'est pas systématique dans toutes les communes.

Comme le souligne régulièrement Madame le Maire : *" la vitalité de notre commune s'appuie à la fois sur l'investissement des associations et sur l'action déterminée de la collectivité. Il est essentiel d'accompagner et de soutenir l'ensemble des acteurs qui œuvrent au service de tous les habitants "*.

CHOISEY ET SON PATRIMOINE

" Avec les 28 pupitres des circuits du Patrimoine mis en place dans le village, nous avons montré notre volonté de faire découvrir non seulement les monuments historiques mais aussi le petit patrimoine communal et son environnement.

Cependant, une belle pièce d'archéologie ne figure pas sur ces tracés : ce buste en bronze de divinité (Diane ?) de la période gallo-romaine (1^e – 3^e siècles), couronnée d'un diadème a été découvert en 1720 à Choisey dans le « bois du Four » (parcelle 7 actuelle) ; il est exposé au musée de Dole ; nous travaillons, en collaboration avec les Affaires culturelles de Dole et le conservateur, à réaliser une copie par imprimante 3 D.

Ne serait-il pas un retour symbolique dans le village de ses origines ? "

Jean Banderier



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ACCORDÉON

" L'assemblée générale du 6 février a réuni une dizaine de participants, les comptes ont été approuvés à l'unanimité, le bureau a été reconduit dans son ensemble.

Le repas dansant du 9 mars, animé par Florent Gorris, accordéoniste dynamique et talentueux, a affiché complet.

Le 8 juillet : pique-nique à l'étang rouge de Mont sous Vaudrey.

Le 10 juillet : voyage au château de Guédelon

Le repas dansant du 23 novembre sera animé par Benoit Chabod. "

Michel Card



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES

" Notre assemblée générale s'est tenue le 07 Février en présence de nos conseillers départementaux, de Madame le maire, de Madame la conseillère municipale déléguée à la vie associative, des membres du comité et d'une dizaine de personnes extérieures à notre association.

Le bilan des manifestations 2024 (puces, Téléthon et réveillon de la Saint Sylvestre) est positif tant sur le plan qualité, participation que financier. Un résultat très encourageant.

Le Téléthon nous a permis de récolter 5451,23 euros reversés entièrement à l'AFM soit 1070 euros de mieux que 2023.

A l'issue de notre assemblée générale, Françoise et Alain nous ont fait part de leur souhait, après 20 années passées au comité, de quitter celui-ci. Nous tenons à les remercier pour leur dévouement, leur disponibilité et les idées apportées au sein de notre comité et toujours dans l'intérêt général. Claudette, Delphine, François et Laurent rejoignent, quant à eux, le comité. Merci à eux.

178 exposants et des milliers de visiteurs sont venus, sous une chaleur estivale, à nos traditionnelles puces du 1 Mai. Toute la journée, les allées des différents stands ont été noires de monde. Pour les exposants croisés à la sortie, la journée a été bonne, voir excellente. Les 40 bénévoles (membres du comité, ACCA St Hubert, Foyer rural, Sandrine et Patrick) ont assuré le service à la buvette et à la restauration pour satisfaire la demande de chacun. Nous tenons à remercier la mairie, les employés communaux et les services du Grand Dole pour l'aide matérielle apportée.



Remerciements également à tous les bénévoles ayant participé à cette magnifique journée. (Sandrine lors de la réunion de bilan des puces a exprimé le souhait de rejoindre le comité et c'est avec grand plaisir que nous l'accueillons). Sans eux, cette manifestation n'aurait pas lieu.

Aujourd'hui, le comité des fêtes compte 24 adhérents à jour de leurs cotisations.

Le 23 août, à l'initiative de la municipalité, se déroulera au stade, le BBQ Cabotin. Le comité des fêtes participera à cette animation par la tenue de la buvette et vous proposera un concert gratuit dont le thème sera Star Wars. Un feu d'artifice, tiré par nos artificiers, clôturera cette soirée. Nous vous attendons nombreux. "

Patrice Guibelin



ACCA DE LA SAINT HUBERT

" Le samedi 22 mars 2025, nous avons participé à la journée « J'aime la Nature propre » en partenariat avec la Municipalité et la Fédération Nationale des chasseurs ce qui nous a permis de ramasser plus d'une benne de déchets au fond des « Trêches ». Merci à tous les participants.

Malheureusement, ce genre de manifestation ne devrait pas exister si les gens étaient plus responsables et surtout préservait notre environnement qui en a grand besoin en ce moment.

Le samedi 29 mars 2025 à midi, l'ACCA « LA SAINT HUBERT » de Choisey a organisé son traditionnel « repas des chasseurs » à la salle des fêtes Jean-Claude Lab auquel plus de 70 personnes avaient répondu présentes.

Le jeudi 1^{er} mai 2025, nous avons participé également à la demande du Comité des fêtes aux « Puces » qui ont été un réel succès avec une météo qui y a largement contribué. Merci à Patrice Guibelin et son équipe pour la confiance qu'ils nous ont témoigné.

Comme l'année dernière, nous organiserons un méchoui de sanglier au stade Jean-Paul Bongiovanni, le samedi 5 Juillet prochain à midi.

Merci encore à tous les cabotins qui nous soutiennent et également aux membres de la municipalité, ainsi qu'à Madame le Maire. "

Eric Chanois



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

" Une année riche en évènements :

De nombreuses actions ont été mises en place, cette année encore, par l'association des parents d'élèves. Elles ont permis aux enfants, par exemple, de bénéficier de séances de gymnastique dispensées par les Feux Follets de Dole pour l'ensemble des classes de l'école. Une belle réussite pour nos petits cabotins qui ont développé de nouvelles compétences physiques et psychiques grâce à la gymnastique.

De plus, l'association est fière de participer financièrement à la classe verte. L'ensemble des élèves partiront le 25, 26 et 27 juin prochain à Lamoura à la découverte du massif et ses diverses activités sportives de nature en plein coeur des montagnes du Jura. Un magnifique programme les attend !

Rétrospective des actions menées par l'APE :

Nous avons, pour la première fois, proposer à l'ensemble des cabotins et des extérieurs une vente de sapins de Noël (Nordmann et Epicéa). Cette vente a été un succès que nous ne manquerons pas de renouveler cette année.

Notre premier marché de Noël a été une réussite tant par la qualité des exposants, que par l'implication des enseignantes, des parents et des enfants. Les enfants avaient réalisé de magnifiques créations à l'école ainsi qu' à l'ALSH « L'oiseau d'Or ». Nous remercions sincèrement toutes les parties prenantes ainsi que les animatrices du centre aéré pour leur dynamisme et leur engagement. Le Père Noël a fait son apparition l'après-midi pour le plus grand bonheur de tous les enfants.

En février dernier, nous avons proposé comme chaque année un repas dansant « J'peux pas, j'ai morbiflette » qui a été très apprécié. En avril, l'Association a organisé un loto animé par Totor : un bilan «plus que mitigé ». Nous allons devoir repenser cette action pour l'améliorer. Mais je ne doute pas des compétences des membres de l'équipe pour inverser cette tendance.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la kermesse de l'école n'a pas encore eu lieu mais nous espérons qu'elle sera, comme chaque année, une réussite avec de belles nouveautés.

En parallèle les membres de l'APE se sont largement mobilisés pour proposer diverses ventes: tombola pour la galette des rois, vente de serviettes et sacs de plage, photos de classe avec une photographie d'une grande qualité !

L'Ape a proposé un goûter en décembre avec la venue du Père Noël qui, avec sa hotte, sur le dos, a apporté un cadeau à chaque élève de l'école. Nous le remercions infiniment pour avoir tenu ce rôle qui lui va si bien.

Je conclurais en remerciant sincèrement tous les membres de l'association qui s'investissent énormément pour que les élèves de l'école de Choisy bénéficient de sorties et projets pédagogiques novateur. Sans eux, rien n'est possible : alors un immense merci pour votre dévouement et votre engagement !

Je tiens à remercier tout particulièrement Mme Le Maire et l'ensemble des élus pour leur soutien sans faille à nos manifestations.



Pauline Pacaud

Les dates à retenir pour les prochaines manifestations:

- Le vendredi 12 septembre : BBQ Cabotin à la halte fluviale
- Le vendredi 31 octobre : Boum pour Halloween à la salle des fêtes de Choisy
- Le dimanche 14 décembre : 2^{ème} marché de Noël à la salle des fêtes de Choisy
 - Le samedi 28 février : Repas dansant animé par DJ Raph
 - Le dimanche 29 mars : Loto animé par Totor

DÉCOUVERTE

FOOTBALL FÉMININ

Tous les dimanches de 10H à 12H
Stade Jean Bongiovanni - Choisy

Dépassement de soi

Passion

Partage

Équipe

Plaisir

Positive

Tu es une fille,

Tu as 18 ans ou plus,

Tu aime le football

Rejoins – nous !

Pour tout renseignements
Contacter **nos coachs** au 07/66/39/03/36 ou au 07/49/64/40/78

ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : COMMENT AGIR À CHOISEY

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est désormais bien implanté dans le département du Jura. Cette espèce invasive représente une menace pour la biodiversité, notamment les abeilles, et peut être dangereuse en cas de nid proche des habitations.

Que faire en cas de découverte d'un nid ?

- Ne jamais tenter de détruire un nid soi-même : c'est dangereux et inefficace.
- Signaler la présence du nid :
- Sur la plateforme officielle : lefrelon.com
- Faire appel à un professionnel habilité : Seules les entreprises agréées peuvent intervenir en toute sécurité.

Voici une liste utile de prestataires titulaires d'un certificat Biocide :

Frédéric Perchat

33 Grande Rue
39100 Villette-les-Dole.
manfredperchat@wanadoo.fr
06 73 85 88 55

MS nuisibles 21

4 Route des Maillys
21130 Tillenay
msnuisibles21@hotmail.com
07 83 74 24 62

AGF

22 Rue de l'Avenir
25170 Emagny
agf-abeilles-guepes-frelons.fr
07 67 01 68 02

MOUSTIQUE TIGRE : ADOPTONS LES BONS GESTES POUR LIMITER SA PROLIFÉRATION

Avec l'arrivée des beaux jours, le moustique tigre fait son retour. Petit mais redoutable, il pique surtout en journée et peut transmettre certaines maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. La commune souhaite rappeler à chacun que la lutte contre ce moustique passe avant tout par des gestes simples à adopter chez soi. Le moustique tigre pond dans de très petites quantités d'eau stagnante, souvent présentes dans nos jardins, balcons ou rebords de fenêtres.

Voici les bonnes pratiques à appliquer régulièrement :

- Videz ou couvrez les soucoupes des pots de fleurs, seaux, bidons, arrosoirs et tout récipient pouvant contenir de l'eau.
- Rangez à l'abri pneus, jeux ou objets susceptibles de retenir de l'eau de pluie.
- Nettoyez les gouttières pour éviter les bouchons et l'accumulation d'eau.
- Couvrez les récupérateurs d'eau avec un couvercle ou une moustiquaire fine.
- Changez l'eau des vases et des abreuvoirs pour animaux tous les 2 à 3 jours.

Ces gestes simples mais essentiels doivent être adoptés tout au long de la saison chaude. Chacun peut ainsi contribuer à limiter la prolifération de ce moustique envahissant.

La municipalité compte sur la vigilance de tous pour préserver la qualité de vie et la santé des habitants.

Retrouvez "la Check List anti moustique tigre" en page 31



INFOS PRATIQUES

116 117 : POUR JOINDRE UN MÉDECIN DE GARDE

Le numéro à composer pour accéder à la permanence des soins ambulatoires dans le Jura est désormais le **116 117**. Ce numéro remplace le 3966.

Quand appeler le 116 117 ? Le 116 117 est accessible :

- En semaine : de 20h à 8h
- Samedi : à partir de 12h
- Dimanche et jour férié : de 8h à 20h

SAUV LIFE : L'APPLI QUI SAUVE DES VIES

SAUV life est une application gratuite, ouverte à tous, qui, en cas d'arrêt cardiaque, est déclenchée par le centre 15 pour géo localiser des volontaires à proximité de la victime.

Les citoyens sauveteurs vont ainsi pouvoir se rendre immédiatement sur place. Qu'ils soient ou non formés aux premiers secours, le SAMU les guidera alors dans leurs gestes jusqu'à l'arrivée des secours.

Le CHU de Besançon a signé une convention avec SAUV Life et le centre 15 utilise désormais l'application sur toute la Franche-Comté.

Sauv Life n'est pas seulement une application - c'est **un élan citoyen**. En rejoignant ce réseau de secouristes volontaires, chacun peut devenir un maillon fort de la chaîne de survie. Un simple clic peut faire la différence entre la vie et la mort.

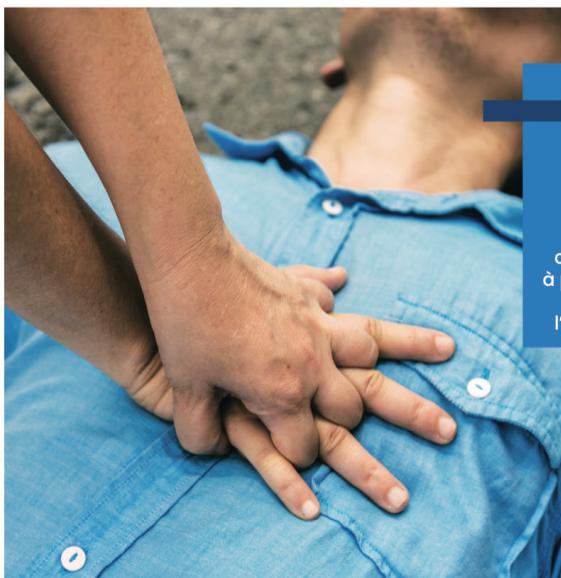
Téléchargez Sauv Life, devenez un héros du quotidien !



**FACE À UN ARRÊT CARDIAQUE,
CHAQUE MINUTE COMPTE**

SAUVEZ DES VIES

Téléchargez  **SAUV Life**



Formés ou non aux gestes de premiers secours, vous pouvez aider à sauver des vies.

SAUV Life vous alerte si un arrêt cardiaque se produit à proximité et le SAMU vous guide jusqu'à l'arrivée des secours.



Désormais disponible en Franche-Comté

Ils soutiennent la communication pour le déploiement de SAUV Life en Franche-Comté

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



CARTE AVANTAGES JEUNES OFFERTE AUX 12-22 ANS

Comme chaque année, la commune de Choisey offre la Carte Avantages Jeunes 2024-2025 (valeur 10 €) aux jeunes de 12 à 22 ans domiciliés sur la commune.

SE MOBILISE ET OFFRE
AUX CABOTINS DE 12 À 22 ANS
QUI EN FONT LA DEMANDE

LA CARTE AVANTAGES JEUNES
2025 - 2026

Date limite d'inscription :
20 juillet 2025

RENSEIGNE-TOI
03 84 79 60 40 ou
www.choisey.fr

Cette carte donne accès à plus de 3 600 réductions et gratuités dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, des transports et du quotidien.

- Inscription en mairie avant le 20 juillet 2025
- Justificatif de domicile et pièce d'identité à fournir.

Renseignements à l'accueil de la mairie ou au 03 84 79 60 40.



UN CHOIX SIMPLE POUR
UN **COMM'UNE INFO**
SUR MESURE

À VOUS DE DÉCIDER !



Scannez !



OU *Appelez !* **03 84 79 60 40**

INFOS PRATIQUES

DYNAMISME ET ZONES COMMERCIALES

AMÉNAGEMENT ET INNOVATIONS : LES ZAE DES GAGNIÈRES ET DES PARADIS PRENNENT UN NOUVEL ESSOR

Les ZAE des Gagnières et Paradis connaissent un véritable souffle de renouveau, avec un dynamisme commercial renforcé par le renouvellement des cellules commerciales et l'aménagement des terrains disponibles. Ces évolutions témoignent de l'attractivité croissante de cette zone, qui continue de séduire de nouveaux acteurs et d'offrir aux visiteurs une expérience toujours plus riche.

Des cellules commerciales renouvelées et des terrains aménagés

Dans une volonté claire d'optimiser l'espace et d'offrir des opportunités aux entrepreneurs, plusieurs cellules commerciales ont été rénovées ou restructurées, favorisant ainsi l'arrivée de nouvelles enseignes. Par ailleurs, les aménagements réalisés sur les terrains encore disponibles permettent d'accueillir de futurs projets dans des conditions optimales, garantissant un environnement commercial moderne et attractif.

Parmi les projets phares, une nouvelle enseigne va s'implanter dans les anciens locaux de La Pataterie. Son identité sera bientôt dévoilée. Par ailleurs, le bâtiment anciennement occupé par KLO va connaître une transformation. Un restaurant devrait s'y installer prochainement.

Nouveautés dans la galerie marchande de Carrefour

Du côté de la galerie marchande de Carrefour, l'animation commerciale se poursuit avec l'arrivée de Barber Shop Company, offrant un service de coiffure tendance et moderne. D'autre part, la prochaine ouverture dans les anciens locaux d'Okaidi promet de dynamiser davantage l'offre commerciale, en apportant une nouvelle enseigne appréciée des familles.

Grâce à ces transformations et projets, nos ZAE des Gagnières et Paradis, ainsi que la galerie de Carrefour, confirment leur place de zones économiques dynamiques sur le territoire de l'Agglomération, où le commerce évolue pour mieux répondre aux besoins et aux envies des habitants. Une dynamique positive qui contribue au développement local et à la création d'un cadre de vie attractif.



POUR JOINDRE VOS ÉLUS



contact.mairie@choisey.fr



03.84.79.60.40



Prise de RDV auprès du secrétariat



POUR RESTER INFORMÉ DES ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE



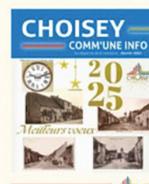
Commune de Choisey
Page officielle



Abonnez vous !
Mail et sms



Consultez le
www.choisey.fr



Lisez le Comm'une info



Consultez les
panneaux d'affichage

La Check List



anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution :
supprimer les eaux stagnantes où il pond
ses œufs et prolifère...

Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Création et illustrations A.Riquarts - Département Communication ARS Nouvelle-Aquitaine - Avril 2021

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

Photos
(mauvais)
souvenirs



CETTE SAISON,
ON FAIT CHAUFFER LES BRAISES !
4 DATES À NE PAS MANQUER !

dès
19 h

Les BBQ Cabotins

27/6
25/7
23/8*
12/9

SOUTENEZ NOS ASSOS !
ACHETEZ VOS BOISSONS
À LA BUVETTE !



PARC DE LA HALTE FLUVIALE

Repli à l'école en cas de pluie. * BBQ du 23/08 au stade avec feu d'artifices et concert

Création : Commune de Choisey / Imprimé par nos soins

Directrice de la publication : Hélène THEVENIN  Adjointe à la communication : Bérengère CRETIN

Equipe de rédaction : Hélène THEVENIN, Bérengère CRETIN, Béatrice BARRET-PÂQUES

 Conception / réalisation :  LIG Dole-03 84 70 80 90  IMPRIM'VEST  CERTIFE 10000  Photographies : Mairie de Choisey